



COMMUNE D'IPPLING

PLAN LOCAL D'URBANISME

6

Annexe sanitaire

DATES DE REFERENCE	
Date de référence	04.09.1986
Publication	06.07.1989
Approbation	29.06.1990

REVISION	
14.12.2012	1

MODIFICATION	
23.04.1993	1
16.12.2016	2

MISE A JOUR	
08.02.1996	1
09.03.1999	2

Département de la Moselle

Commune de IPPLING

Plan Local d'Urbanisme

Assainissement

Schéma de Principe

PREAMBULE

Ce schéma de principe est établi pour valoir annexe sanitaire au plan local d'urbanisme de IPPLING conformément à l'article R 123-24-3 du Code de l'Urbanisme.

Le présent rapport a pour objet de rappeler l'état actuel du réseau d'Assainissement de la commune de IPPLING et d'explicitier les améliorations, modifications, extensions projetées pour satisfaire les besoins en fonction des aménagements et du développement de l'urbanisme envisagés à l'échéance de réalisation du plan local d'urbanisme.

SITUATION ACTUELLE

En 1970, s'est créé un syndicat intercommunal regroupant 6 communes : Tenteling (+Ebring), Diebling, Metzling, Nousseviller Saint Nabor (+Cadenbronn), Hundling et Ippling. Ces communes avaient pour objectif la création d'une station d'épuration en aval d'Ippling.

Un collecteur fût posé jusqu'en aval d'Ippling, mais la station ne vit pas le jour et les eaux collectées étaient évacuées dans le milieu naturel (le Strichbach).

Enfin, le **Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Strichbach**. est créé en 1997 pour constituer une structure intercommunale ayant le cadre juridique ainsi que les moyens techniques et financiers nécessaires pour mener à bien l'assainissement des eaux usées des communes de DIEBLING, HUNDLING, IPPLING, METZING, NOUSSEVILLER- ST NABOR et TENTEING.

Toutes les communes font partie du bassin versant du ruisseau le Strichbach.

Dans le cadre du traitement de la pollution d'origine domestique et assimilée, les collectivités ont fait réaliser une étude de diagnostic des réseaux en 1993 complétée par une campagne de quantification et localisation des eaux claires parasites en 1995 ainsi qu'une inspection télévisée des réseaux présentant des anomalies en 1996.

De cette étude il ressort :

1. Aspects fonctionnels :

- les réseaux sont en grande majorité unitaire à l'exception de quelques zones d'urbanisation récente traitée en système séparatif.
- Un collecteur de transport intercommunal est implanté dans la vallée de Tenteling à Ippling .
- Un collecteur de transport relie la commune de Nousseviller saint Nabor à la commune de Hundling.
- Les effluents de Tenteling, Diebling et Metzting sont raccordés au collecteur de transport par l'intermédiaire de déversoirs d'orage sous-dimensionnés.
- Les eaux usées de Hundling, Nousseviller et Ippling sont rejetées dans le milieu naturel.

2. Aspects qualitatifs :

Rappel de quelques définitions :

- équivalent habitat (EH) : unité de mesure représentant la demande biologique en oxygène nécessaire à abattre la pollution d'un échantillon de cinq jours d'âge, soit 60g de DB05 par jour (cette était fixée à 54g au moment de l'étude diagnostic).
- Taux de collecte : rapport entre la pollution mesurée sur un réseau (en EH) et la pollution théorique produite dans la zone raccordée au réseau.
- Taux de raccordement : rapport entre la population raccordée au réseau d'assainissement et la population desservi par ce réseau.
- Taux de dilution des effluents : rapport entre le volume des eaux claires parasites et le volume des eaux usées.

Les eaux claires parasites sont des eaux non polluées qui proviennent soit de raccordements sur le réseau (fontaines, sources, drains, ...) soit d'infiltrations (nappe phréatique, ressuage du sol après des pluies) par des réseaux non étanches.

2.1 Réseaux – collecte

- consommation 621 m³/j soit 104l/hab/j (hors gros consommateurs)
- taux de collecte 63%
 - 5 969 x 0.63 = 3 760 EH
 - 621 x 0.63 = 391 m³/j
- taux de raccordement 82 %
- volume ECP
 - 4764.2 m³/j (campagne de mesure 1995)
 - taux dilution en rapport au taux de collecte

$$4\,764.2 / 391 = 1\,218 \%$$

- fosses septiques
 - Tenteling-Ebring : 70% des habitations équipées
 - Hundling : 10% des habitations équipées
 - Metzting : 80% des habitations équipées
 - Ippling : quelques habitations équipées
 - Les habitations des autres communes ne sont pas pourvues de fosses septiques.

2.2 Milieu naturel

Le ruisseau du Strichbach a fait l'objet de quatre points de prélèvement.

Point N°0 : en amont de la commune d'Ebring

Point N°1 : en amont de la commune de Hundling

Point N°2 : en amont du rejet du collecteur intercommunal

Point N°3 : en aval du rejet du collecteur intercommunal

Les résultats des différentes mesures sont repris dans le tableau ci après :

	Point N°0	Point N°1	Point N°2	Point N°3	Paramètre de l'objectif 1B
Débit en m ³ /h	15.1	20.2	25.3	220.2	
Ph	7.6	7.6	7.6	7.2	
T°C	16	16.5	19.3	18.6	
O2 dissous mg/s	6.5	6.3	0.3	0.2	5 à 7
DBO5 en mg O2 /l	5	6	9	17	3 à 5
DCO en mg O2 /l	10	15	26	66	20 à 25
MES en mg/l	3	3	15	55	30
NK en mg/l	4.1	4.5	9	9.8	
NO2 en mg/l	0.1	0.1	0.3	1	
NO3 en mg/l	1.8	2	1.9	3.3	44
P total en mg/l	1.2	1.3	2.1	3.8	
Indice Biotique	/	5/20	3/20	2/20	
Qualité	3	3	3	3	
Objectif de qualité	1B				

On constate une très nette détérioration du milieu naturel entre les différents points de prélèvements (amont et aval).

Principaux paramètres illustrant cet état :

- l'oxygène dissous passe de 6.5mg/l (qualité 1B) à 0.2mg/l (qualité 3) ; le milieu est pratiquement en situation d'anoxie.
- la teneur en DCO passe de 10 mg/l (qualité 1A) à 66 mg/l (qualité 3)

La teneur en azote de Kjeldahl situe le milieu en qualité médiocre sur l'ensemble de la vallée. Les valeurs de l'indice Biotique reflètent un habitat faunistique faible voir quasiment nul en partie aval.

La station d'épuration à Sarreguemines permettant de traiter entre autre les eaux usées provenant de ces 6 communes a été mise en fonctionnement en 2003.

Cet équipement est d'un concept technologique différent (Biofiltre) et devrait garantir des performances épuratoires exceptionnelles ainsi que des nuisances olfactives et sonores quasi inexistantes.

Il traitera 61 500 équivalents-habitants dont 11 000 équivalents-habitants provenant des communes allemandes, 7 000 équivalents-habitants des communes membres du syndicat du Strichbach, 4 500 équivalents-habitants de la commune de Grosbliederstroff, 39 000 équivalents-habitants pour Sarreguemines et d'autres communes de la Communauté d'Agglomération.



Département de la Moselle

Commune de IPPLING

Plan Local d'Urbanisme

Annexe sanitaire concernant l'alimentation en eau potable

NOTE EXPLICATIVE

Situation actuelle :

L'alimentation en eau potable de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France est assurée à partir de cinq ressources distinctes d'une capacité globale de production permettant une parfaite sécurisation de l'alimentation en eau de la Communauté d'Agglomération. Ces ressources sont interconnectées de telle façon qu'une éventuelle rupture d'alimentation provenant d'une des ressources, puisse être secourue par une autre ressource.

D'une capacité de 500 m³, le Réservoir de HUNDLING, alimenté par l'eau du Syndicat Intercommunal des Eaux du Winborn, permet la distribution sur les Communes de HUNDLING et IPPLING

IPPLING	2007	2008	2009	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	778	778	782	0,5%
Nombre d'abonnés (clients)	296	300	299	-0,3%
Volume vendu (m ³)	27 027	27 978	28 419	1,6%

IPPLING	m ³	Prix au 01/01/2010	Montant au 01/01/2009	Montant au 01/01/2010	N/N-1
Production et distribution de l'eau				238,57	
Part délégataire				180,75	
Abonnement				24,10	
Consommation	120	1.3054		156,65	
Part communautaire				55,20	
Abonnement				6,00	
Consommation	120	0,4100		49,20	
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0218		2,62	
Collecte et dépollution des eaux usées				198,00	
Part syndicale				198,00	
Consommation	120	1,6500		198,00	
Organismes publics et TVA				103,26	
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3520		42,24	
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2740		32,88	
TVA				28,14	
TOTAL € TTC				539,83	

COMMUNE DE IPPLING

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe concernant le traitement des déchets

NOTE EXPLICATIVE

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées tous les jeudis. Le Sydeme et ses collectivités adhérentes ont choisi de mettre en place une filière de valorisation énergétique et biologique par méthanisation, baptisée **Méthavalor**, qui rend nécessaire une collecte sélective spécifique des biodéchets. Deux solutions étaient envisageables pour récupérer cette fraction de déchets : une troisième collecte spécifique aux biodéchets ou la collecte dite **multiflux**.

Ce système est un concept innovant permettant d'intégrer une collecte sélective des biodéchets tout en harmonisant et en simplifiant la gestion des déchets au quotidien dans les ménages (cf. rubrique fonctionnement).

Cette collecte multiflux permet donc à la fois de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers et d'engendrer des bénéfices environnementaux. Ce dispositif nécessite toutefois de distinguer les 3 fractions de déchets afin de pouvoir les diriger vers les installations de traitement adéquates. Ainsi, à chacune de ces fractions est associée une couleur de sac :

- **le vert** pour les biodéchets
- **l'orange** pour les recyclables
- **le bleu** pour les résiduels (ordures ménagères)



Les objets encombrants

Les Objets Encombrants sont des déchets ménagers trop lourds ou trop volumineux pour être pris en charge dans le cadre de la collecte habituelle des OM et pour être apportés en déchèterie.

La Communauté d'Agglomération assure :

- 2 ramassages par an dans toutes les rues des communes autres que Sarreguemines.

Déchetteries

Accès aux déchetteries de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines
Confluence.